

Avril 2023 - N°35

L'Orclut

Votre bulletin municipal d'informations



www.banyuls-sur-mer.com



SOMMAIRE



ACTU À LA UNE



RESTRICTIONS D'EAU



STATIONNEMENT



ZAP'ACTU



DÉVELOPPEMENT DURABLE



DÉMARCHE QUALITÉ



RETOUR EN IMAGES



LE COIN DES ASSOS



ON SORT !

BANYULS TV

C'est votre rendez-vous régulier sur la vie locale : infos, portraits, agenda. Tous les épisodes à voir sur notre chaîne YouTube.



Toute l'actualité de la ville sur www.banyuls-sur-mer.com à consulter depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.



Retrouvez les vidéos publiées par la ville sur sa chaîne YouTube **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Rejoignez-nous sur la page Facebook **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Partagez vos plus belles photos de Banyuls sur notre compte Instagram [@banyuls_sur_mer](https://www.instagram.com/banyuls_sur_mer) avec le **#banyuls**

Bulletin Municipal d'Informations
Avril 2023

Directeur de la publication
Jean-Michel Solé, Maire

Ont participé à la rédaction
Carole Lafue, Hervé Toiron

Crédits Photos
Laurent Lacombe, Pierre Marzolla,
Banyuls Images, Pôle Communication de
la ville, Freepik.

Maquette et mise en page
Pôle Communication de la ville



ENCRE VERTE - Tél. : 04 68 61 07 00 **IMPRIM'VERT**

Le mois d'avril est le mois où nous votons le budget de la ville. Le débat d'orientation budgétaire confirme la tendance économique du moment : une forte inflation, une augmentation des taux d'intérêts, une très importante hausse des coûts de l'énergie. C'est donc dans une période contrainte et compliquée que nous élaborons ce budget qui est comme depuis 2014 année de **notre élection, sans augmentation d'impôts locaux**.



Responsabilité et volonté seront les axes forts de nos actions.

Responsabilité dans nos dépenses de fonctionnement où de nombreuses actions sont déjà mises en place : économie d'énergie, extinction de l'éclairage public, mais également plan de rénovation énergétique de l'ensemble de nos bâtiments, remplacement de nos vieux candélabres par des nouveaux appareils leds très économes, création d'un service d'état civil en capacité de délivrer des pièces d'identité, intensification du nouveau service de vie citoyenne pour plus de proximité avec la population.

Nous souhaitons, malgré ce contexte tendu, maintenir notre politique d'investissements dans le but de toujours améliorer les conditions de vie à Banyuls : rénovation des anciens quartiers, tel le cap d'Osna, renforcement de la sécurité des piétons, prioriser la mobilité douce, rénovation de l'espace Méditerranée afin de finir le front de mer et assurer la continuité port/centre-ville, un projet à l'étude très structurant pour l'immeuble Bartissol et surtout enfin commencer les travaux du lotissement de la Recthorie.

Lors de la cérémonie de présentation des vœux à la population, j'ai particulièrement insisté sur les valeurs du vivre ensemble et sur le rare, mais encore fréquent, comportement de certains, de leurs incivilités, du manque de respect pour les femmes et les hommes qui assurent l'entretien des rues et trottoirs de notre ville.

La propreté est l'affaire de tous beaucoup d'efforts restent à faire, que ce soit avec nos dépôts d'ordures ménagères, la gestion des déjections canines, ou de nos stationnements parfois très gênants.

Dans l'attente de pluies printanières, qui nous l'espérons tous mettront fin à cette période de sécheresse et éloignera les mesures difficiles de restriction d'eau.

On peut espérer ensemble que notre pays retrouve sa sérénité après cette dure période de contestation et que notre monde soit plus responsable et serein.

Très amicalement.

Jean-Michel SOLÉ

ACTU À LA UNE

Budget 2023

Le budget municipal 2023 a été adopté lors du Conseil Municipal du 6 avril.
Les principes de ce budget, en lien avec les ODD, sont :

- **PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS** (part communale)
- Renforcer les services de proximité et notamment la satisfaction des usagers dans leurs demandes au quotidien ;
- Développer une démarche écoresponsable avec la concrétisation d'actions liées à la préservation de notre biodiversité ;
- Moderniser l'administration pour être encore plus efficiente et construire un projet de service basé sur les ODD et plus en adéquation avec les besoins d'aujourd'hui de la population ;
- Maintenir la tranquillité publique avec le renforcement du service de police municipale et la finalisation de l'étude de l'extension de la vidéoprotection (port, aire de jeux, camping) ;
- Soutenir le dynamisme des associations avec un personnel dédié ;
- Renforcer notre vivre ensemble notamment avec un renforcement d'actions de solidarité telles qu'octobre rose ou la semaine bleue ;
- Poursuivre la politique d'investissements ambitieuse et structurante

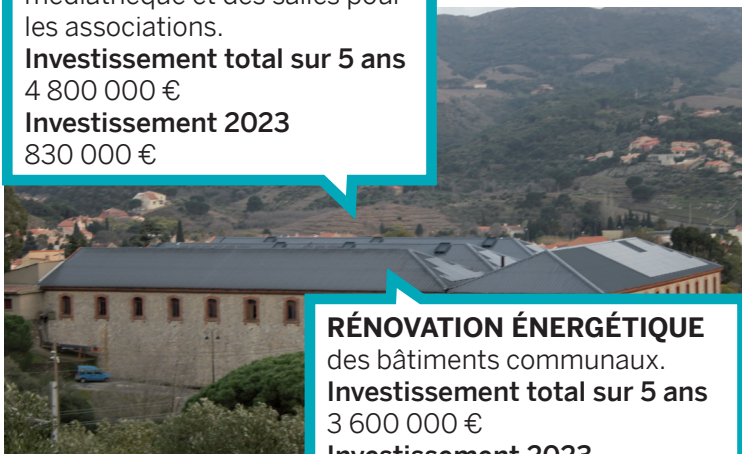
LES GRANDS PROJETS 2023

BARTISSOL

Création d'un tiers lieux avec un pôle d'économie bleue, une médiathèque et des salles pour les associations.

Investissement total sur 5 ans
4 800 000 €

Investissement 2023
830 000 €

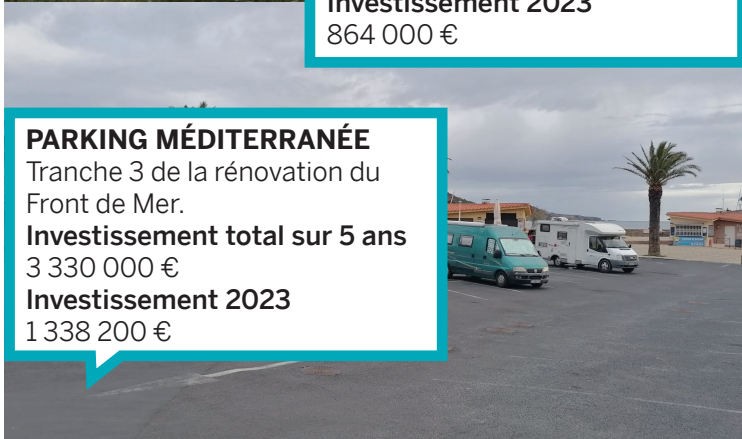


RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

des bâtiments communaux.

Investissement total sur 5 ans
3 600 000 €

Investissement 2023
864 000 €



PARKING MÉDITERRANÉE

Tranche 3 de la rénovation du Front de Mer.

Investissement total sur 5 ans
3 330 000 €

Investissement 2023
1 338 200 €

VOIRIES

Réfection de la rue Richelieu et rue de l'Artisanat.

Investissement total sur 5 ans
1 715 000 €

Investissement 2023
1 315 000 €



ÉCLAIRAGE PUBLIC

La ville continue d'optimiser son éclairage en remplaçant par des leds.

Investissement total sur 5 ans
600 000 €

Investissement 2023
50 000 €



PARKING GARE

Achat parking de la gare.

Investissement 2023
720 000 €



Ressources publiques : d'où vient l'argent ?
Recettes totales : 11 817 950 €

Dépenses publiques : où va l'argent ?
Dépenses totales : 11 817 950 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

Une augmentation conjoncturelle masque nos efforts de maîtrise de ces dépenses.

Deux facteurs expliquent l'évolution des dépenses à caractère général (+400 K€) :

- Une forte inflation de 6% qui correspond à une augmentation mécanique de 110K€
- Une flambée du prix de l'énergie évaluée à 240K€

A euros constants, la hausse de ce chapitre n'est finalement que de 50K€.

LES RESSOURCES HUMAINES 2023

Une hausse également conjoncturelle nécessaire pour le bon fonctionnement des services et le soutien du pouvoir d'achat.

Il est envisagé une augmentation de 355K€ des dépenses de personnel pour 3 raisons :

Des raisons conjoncturelles non maîtrisables pour 248K€ ;

- L'impact de la revalorisation du point d'indice en année pleine (+70K€) ;
- L'augmentation mécanique des salaires (GVT) pour 60K€ ;
- L'organisation du recensement (+28K€) ;
- La nécessité d'assurer un tuilage de cadre suite à des départs en retraite (+90K€).

Pour la mise en œuvre de nouveaux services pour la satisfaction des usagers dans leurs demandes au quotidien :

- La mise en place du service Passeport et CNI (+30K€) ;
- Le développement du service éducation scolaire (+30K€).
- Pour le soutien du pouvoir d'achat et lutte contre la pauvreté des agents municipaux (ODD) :
- L'augmentation du temps de travail de certains agents (+30K€) ;
- Mise en place des tickets restaurant (+15K€).

Et bien sûr il est envisagé la poursuite :

- De la mise en place d'un plan de formation ;
- Du renforcement des actions de prévention en privilégiant le bien-être au travail.

Au final, la réelle augmentation des charges de personnel n'est que de 105K€

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023 : UNE ÉVOLUTION PRUDENTE SOUTENUE PAR LES BUDGETS ANNEXES

Les recettes de fonctionnement vont évoluer de 2,8 % soit 260K€.

Cela est rendu possible grâce à la volonté municipale de diversifier les recettes de la ville de Banyuls notamment grâce à la bonne gestion des budgets annexes (camping et stationnement).

Ainsi les principaux mouvements sont les suivants :

- Augmentation des recettes de stationnement qui va permettre le versement d'un loyer (23K€) et la prise en charge d'un ASVP (21K€) ;
- Augmentation des transferts perçus pour la gestion du camping (+100K€) et notamment la participation aux animations et à la communication de la ville.

Grâce à une politique de diversification de ses recettes, la ville va pouvoir réaliser des investissements structurants sans dégrader la situation financière de la ville.



RESTRICTIONS D'EAU



Édito

Le changement climatique auquel nous ne voulions croire est bien une réalité. Il avance, la période de forte canicule et la sécheresse de l'été dernier n'ont pas été compensée par des pluies abondantes de l'automne et du printemps.

Nos nappes et réserves d'eau potable sont au plus bas dans l'ensemble du département et sur notre territoire, les prévisions sont très pessimistes, quant à leur réapprovisionnement dans les prochaines semaines, il ne pleut pas et quand il pleut ce n'est jamais suffisant.

Un arrêté préfectoral nous contraint et en appelle à notre responsabilité afin de préserver la ressource. La crainte d'un manque d'eau potable est une réalité. Il est de notre devoir de vous en informer et de prendre les mesures nécessaires.

L'eau est un bien commun précieux, essentiel à la vie, à la production de notre alimentation. C'est donc un changement de nos comportements, de nos habitudes qu'ensemble nous devons mettre en place. Un plan d'économie de nos consommations sera très prochainement élaboré, transmis à Monsieur le Préfet qui à son tour prendra des mesures et correspondances de la situation.

Dès à présent, **la ville s'engage à :**

- ne plus arroser ni nos espaces verts (y compris le stade) plantes et fleurs de saison, ne pas replanter les jardinières, Seuls les arbres plantés dans l'année

seront très modérément arrosés (1 fois^{/semaine}) pour assurer leur survie, si possible avec des eaux grises.

- Les robinets d'eau seront coupés sur les plages et sur le port ainsi qu'au cimetière. Sur les fontaines, la prise d'eau sera permise au cimetière le mercredi matin.

- Les espaces publics ne seront plus nettoyés à grande eau, seules les balayeuses avec un très faible débit en eau entretiendront nos esplanades (3 fois^{/semaine}).

- Nous équiperons l'ensemble de nos robinets de «mousseurs» économes en eau d'environ 50%.

- L'ensemble des maires sont intervenus auprès du Préfet afin qu'à la suite de ces économies, un aménagement permette l'arrosage des potagers dans cette période d'inflation et compte tenu de leur rôle social.

- La potence est, je le rappelle, exclusivement réservée à nos agriculteurs.

- Sur le port, le nettoyage des bateaux est interdit y compris pour les professionnels. Seuls les bateaux en réparation ou accastillage seront autorisés. Le rinçage modéré des combinaisons de plongées est également toléré.

Bien-sûr, une campagne d'information à nos habitants et touristes sera mise en place.

Flasher-moi
pour en savoir +



RÉUNION PUBLIQUE
concernant les restrictions d'eau
26 AVRIL 2023 – 18H – SALLE NOVELTY

Conformement à l'arrêté préfectoral
n°DDTM/SER/2023 054-0001 du 23 février
2023 portant mise en place de mesures de
restrictions provisoires de certains usages de
l'eau liées à l'état de la ressource superficielle
et des nappes souterraines.

Banyuls-sur-Mer

RESTRICTIONS D'EAU :

LES MESURES À RESPECTER

jusqu'au 30 avril



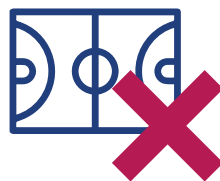
INTERDICTION

*d'arroser les
pelouses, massifs
fleuris, espaces
verts, rond-points*



INTERDICTION

*de faire
fonctionner
les fontaines
publiques et
privées*



INTERDICTION

*d'arroser les terrains
de sport (sauf
terrains accueillant des
compétitions nationales,
de 22h à 02h)*



INTERDICTION

*de remplir et
faire l'appoint en
eau des piscines
privées à usage
unifamilial*



INTERDICTION

*de nettoyer
les terrasses,
façades et voiries
à l'exception des
balayeuses laveuses
automatiques*



INTERDICTION

*de nettoyer
les véhicules,
hors stations
professionnelles*



INTERDICTION

*de laver les
bateaux de
plaisance sauf
s'il est réalisé par un
professionnel pour des
travaux sur zone de
carénage*



INTERDICTION

*d'utiliser les
douches de plage*

LIMITATION DES USAGES D'EAU POUR LA PRODUCTION AGRICOLE

Les prélèvements sont réduits de 50%.
Cette réduction se traduit :
- soit par une interdiction de prélever deux
jours sur quatre,
- soit par la réduction à hauteur de 50%

LIMITATION DES USAGES D'EAU POUR LES USAGES PROFESSIONNELS

Les établissements industriels, commerciaux ou artisanaux sont soumis aux interdictions listées précédemment (arrosage des pelouses, lavage des véhicules, nettoyage des voiries...) pour les usages de l'eau qui ne sont pas directement liés aux procédés industriels ou ne sont pas indispensables à l'activité de l'installation. Par mesures d'hygiène, le nettoyage des combinaisons de plongée et des bateaux de pêche est toléré.

STATIONNEMENT

La ville de Banyuls-sur-Mer a la volonté de mettre son projet de territoire en accord avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ces objectifs définis par l'ONU nous donnent la marche à suivre pour vivre dans un monde meilleur et durable pour tous si possible d'ici 2030. C'est-à dire demain !

La commune a identifié 6 défis dans lesquels s'inscrivent les actions de son projet de territoire. Rendre un cœur de ville apaisé où la mobilité douce est privilégiée est l'un des défis que nous devons relever.

Sur le thème « Mobilité et stationnement », nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il soit nécessaire de désencombrer le centre-ville et de privilégier les mobilités douces.

Pour ce faire, des parkings relais ont été aménagés aux extérieurs de la ville et des navettes municipales sont mises à disposition gratuitement pour vous rendre en centre-ville et sur les plages l'été. Un plan piéton et de circulation va être créé et mis en place.

Des panneaux directionnels faciliteront la visibilité sur les disponibilités des stationnements dès l'entrée de ville. Des abonnements pour les résidents et les vacanciers peuvent être achetés au poste de Police Municipale.

Enjeux pour la biodiversité, pour la sécurité et pour notre bien vivre : c'est tous ensemble que nous devons relever ces défis !



Zone 1 : Av. Général de Gaulle (de l'av. de la République jusqu'au n°66), Av. Koenig (bas, milieu et haut des arcades), Av. de la République, Av. du Fontaulé, parking Méditerranée, Av. Pierre Fabre, Allées Maillol.

Zone 2 : Av. Général de Gaulle (du n°68 jusqu'au pont du Puig del Mas), Rue Lacaze Lacaze-Duthiers (à hauteur du parking Miramar), Parking Miramar, Av. du Général Koenig (du haut des arcades jusqu'au rond-point Bigeart), av. Alain Gerbault (quartier des Elmes), Place Bassères, les parkings publics place du Marché, gare SNCF, Plage Centrale, parking dit «du Pin» situé entre l'av. Joliot Curie et Carrer Espolla-Rabos.

Zone 3 : parking plage des Elmes et parking plage du Sana.



VOUS ÊTES RÉSIDENT ET SOUHAITEZ PRENDRE UN ABONNEMENT

Abonnement 2023 valable du 1 avril au 31 octobre sur les zones 2 et 3

Tarif : 40€ pour 1 plaque d'immatriculation

Zone 1 : paiement uniquement à l'horodateur

1

EST CONSIDÉRÉ COMME RÉSIDENT DANS LA COMMUNE

- Les résidents permanents ;
- Les personnes possédant une résidence secondaire ;
- Les employés saisonniers et permanents ;
- Les commerçants travaillant dans la commune.

3

DOCUMENTS À FOURNIR

Se présenter avec les photocopies

- Justificatif de domicile (facture d'eau ou électricité) ;
- Attestation employeur pour les saisonniers ;
- Carte grise du véhicule libellé au même nom et prénom que le justificatif de domicile.

2

OÙ ACHETER MON ABONNEMENT ?

Au poste de Police Municipale à partir du 20 mars 2023 du lundi au samedi de 9h à 11h et de 14h à 16h sur présentation des pièces justificatives. Moyens de paiement : CB ou espèces uniquement.

4

LES VÉHICULES EXEMPTÉS DE PAIEMENT DANS LES ZONES 1, 2, 3 SONT CEUX :

- Des personnes à mobilité réduite munis de la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ;
- Des services de secours et d'urgence ;
- Des services communaux et intercommunaux dans le cadre de leurs fonctions.



VOUS SÉJOURNEZ À BANYULS ET SOUHAITEZ PRENDRE UN ABONNEMENT

Abonnement 2023 valable pour 1 plaque d'immatriculation.

Abonnement valable uniquement sur les parkings de la Gare et Plage Centrale.

1

OÙ ACHETER MON ABONNEMENT ?

Directement aux bornes des parkings de la Gare et Plage Centrale et suivre les indications sur la borne.

2

TARIFS ABONNEMENTS

Vacanciers - 7 jours.....	50,00 €
Vacanciers - 14 jours.....	80,00 €
Vacanciers - 21 jours.....	100,00 €
Vacanciers - 28 jours.....	120,00 €

DPOL : LE ROBOT QUI NETTOIE NOTRE PORT



Un petit nouveau dans l'équipe du port de plaisance ; son nom : DPOL, robot chargé de la collecte des déchets flottants et des hydrocarbures. Développé par la Sté EKKOPOL, le port de plaisance en a fait l'acquisition en 2022. DPOL est une pompe qui fonctionne en créant un fort courant pour aspirer les déchets flottants et les stocker dans un filet, une sorte d'aspirateur qui n'aurait pas besoin de bouger pour aspirer les déchets. Il est manipulé par les agents techniques du port qui le mettent à l'eau dès que le besoin s'en fait sentir. Important en ces périodes de sécheresse : DPOL n'a besoin que d'un nettoyage mensuel à l'eau douce !



PERMANENCES MUTUELLE CATALANE

Vous souhaitez avoir des renseignements sur la Mutuelle des villages ? La ville de Banyuls-sur-Mer, au travers de la Maison France Services, collabore avec la Mutuelle Catalane.

■ Prochaines permanences les mardis **de 9h à 12h** dans les locaux du CCAS (jardin Mairie) : **18 avril, 23 mai, 12 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 12 décembre.**



PERMANENCES DES IMPÔTS

■ Prochaine permanence **lundi 15 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h** dans les locaux du CCAS (jardin Mairie).

UNE JEUNE JSP BANYULENCQUE MISE À L'HONNEUR !

Samedi 18 Mars 2023, à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Ordre du Mérite départementale, la jeune Clarys Villeroix, 16 ans, a été invitée par les autorités, recevant ainsi le Prix de l'engagement Citoyen, la médaille des membres de l'Association de l'Ordre du Mérite et une lettre de félicitations de M. Le Préfet.



En effet, il y a un an, témoin directe d'un sérieux accident (un véhicule a fait une sortie de route en montagne avec une chute de 20m, en pleine nuit, et dans une zone très difficile d'accès), elle a fait preuve de sang-froid, mis en application toutes les consignes et protocoles appris pendant sa formation de Jeune Sapeur Pompier. Elle a su se mettre à disposition des équipes locales de secours et faciliter leur intervention.

A travers elle, c'est l'ensemble de nos Jeunes Sapeurs Pompiers que nous devons féliciter et remercier. Ils sont nombreux dans notre commune à s'investir, se former, s'entraîner, et être ainsi efficaces.

C'est également les formateurs et l'ensemble des sapeurs pompiers que nous souhaitons remercier pour leur disponibilité, leur courage, leur altruisme.





Le cahier du Développement Durable

AGIR ENSEMBLE POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN



À vos agendas Banyuls passe au vert

Le RDV annuel
autour de la protection
de notre environnement

DU 2 AU 4 JUIN
2023



Préprogramme

Banyuls passe au vert



Vendredi 2 juin matin

Opération Port Propre avec les équipes de la Capitainerie, de l'Observatoire Océanologique et les clubs de plongée.

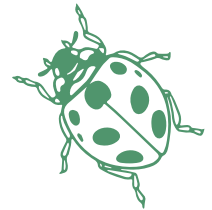
Des plongeurs collectent des déchets sous-marins dans le port.



Samedi 3 juin toute la journée

Collectez et caractérisez les déchets abandonnés

*Opération de sciences participative avec Plastic@Sea (voir page suivante)
Fin de journée Projection-débat (thème et lieu à venir)*



Dimanche 4 juin matin

Forum des Solutions autour de l'Office de Tourisme

Des stands qui présentent des solutions locales pour réduire différents types de déchets



Zoom sur

Samedi 3 juin



Collectez et caractérisez les déchets abandonnés, participez à l'opération de science participative.

10h-12h

Collecte de déchets abandonnés dans tous les quartiers de la ville

14h-16h

Collecte de déchets abandonnés plage centrale et Baillaury



Toute la journée :

Les scientifiques de Plastic@Sea procèdent à qualifier et quantifier les déchets collectés afin d'enrichir une banque de données dédiée au suivi de l'état écologique. Le traitement des données permettra de mieux cibler les actions déployées dans la ville et de suivre l'évolution de leur efficacité. En fin de journée, les experts de Plastic@Sea présenteront les résultats de l'édition 2022.



Flashez-moi
pour en savoir +



Inscrivez-vous

pour la collecte de déchets

Devenez acteurs de la protection
de notre cadre de vie !

- à l'accueil de la mairie
- à l'office de tourisme
- en ligne sur notre site internet :
www.banyuls-sur-mer.com

L'ORELLUT - AVRIL 2023



Cerema & résilience

Comment pouvons-nous nous préparer, nous adapter,
pour mieux faire face aux perturbations ponctuelles et
aux évolutions de long terme ?



La ville de Banyuls-sur-Mer fait appel à l'approche globale et transversale du Cerema pour dessiner les réponses à ces questions et des pistes d'actions à saisir.

Le Cerema Occitanie (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) mène actuellement une étude de résilience territoriale sur la ville de Banyuls-sur-Mer, qui a pour but de comprendre comment la ville et ses habitants peuvent mieux se préparer et s'adapter aux effets liés au changement climatique.

Dans le cadre de cette étude, après avoir mené une visite de terrain et une analyse documentaire pour mieux connaître la ville et ses enjeux, les équipes du CEREMA réalisent des entretiens avec certains acteurs de Banyuls-sur-Mer ou en lien avec la commune (élus, agents, professionnels et associations dans les domaines de l'environnement, la mobilité et l'aménagement) afin de recueillir leurs expériences et points de vue. A l'issue de cette dernière phase d'étude (avril-juin), le CEREMA rendra un rapport global contenant diagnostic et pistes d'actions pour renforcer l'adaptation de notre territoire aux différents événements à venir et nous préparer sereinement à relever les défis des prochaines années.

Du 8 au 11 avril, le bateau de Sea Plastics
a fait escale à Banyuls.
SEA Plastics est une association
d'étudiants ingénieurs.

SeaPlastics escale à Banyuls

Chaque année, six étudiants et un skipper embarquent pour une expédition à la voile de 4 mois aux quatre coins de la Méditerranée dans l'objectif d'étudier la pollution marine et de sensibiliser le grand public.

Une expédition à la voile

4 mois en Méditerranée à bord d'un voilier «laboratoire»

Au service de la science

Echantillonnage bénévole de microplastiques
pour des équipes de recherche & Alimentation de bases
de données internationales

Actrice de la science

Des expériences embarquées pour participer
à la compréhension de la pollution microplastique

Sensibilisation du public

Sensibiliser le grand public et les scolaires à la pollution plastique
& Créer et diffuser des supports pédagogiques adaptés



L'ORELLUT - AVRIL 2023

DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE



1. Installation de la fibre en cours dans toute la ville. Fin des travaux prévus pour fin 2023.
2. Création de chicanes paysagées pour ralentir la circulation et faciliter les accès piétons av. des Angles.
3. Travaux au port.
4. Travaux au passage à gué Mas Atxer.



5. La rénovation totale de la rue Richelieu a débuté depuis le mois de décembre : réseaux d'assainissement, d'eau, système pluvial, fibre, revêtement, etc. ; tout en conservant l'esprit chaleureux et authentique du Cap d'Osna avec des matériaux locaux. Les travaux auront lieu jusqu'à fin 2023.
6. Travaux au passage à gué Mas Xatard.
- 7 & 8. Création d'îlots fraîcheur au parking Plage Centrale.
- 9 & 10. Travaux avenue Guy Malé.



LA LÉGENDE DU COL
DE
1793 Banyuls

Samedi 17 juin

En costume d'époque, rejoignez les participants de cette incroyable aventure : une journée en 1793 à Banyuls de la Marenda après la Bataille du Col.

SCANNEZ-MOI





ENVIRONNEMENT

LE DÉBROUSSAILLEMENT, UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE POUR BIEN SE PROTÉGER

Les massifs forestiers du département sont soumis chaque été à des conditions climatiques extrêmes, avec des épisodes de sécheresse et des vents violents, qui les rendent hautement inflammables.

Dans les secteurs sensibles au risque feux de forêt, il est nécessaire de protéger son habitation par un débroussaillage conforme, en particulier avant la prochaine période estivale, l'objectif étant de réduire significativement la biomasse aux abords des bâtis afin de diminuer l'intensité des feux, limiter leur propagation, assurer une autoprotection de vos biens et, de ce fait, de vos proches et de permettre aux pompiers d'intervenir plus efficacement en cas de sinistre.



La commune de Banyuls-sur-Mer est une commune exposée au risque d'incendie de forêt

Le code forestier (article L.134-6) impose ainsi une obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé autour des habitations pour les propriétaires de bâtis situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis, garrigues.

Il est complété dans le département par l'arrêté préfectoral n°2019105-0001 du 15 avril 2019 et par l'arrêté préfectoral modificatif n° 2021119-0001 du 29 avril 2021 qui fixe le nouveau zonage des terrains soumis au code forestier dans les Pyrénées-Orientales.

La réglementation sur le débroussaillage est précise : débroussailler autour de son habitation, c'est éliminer les continuités végétales entre arbres et arbustes et avec son habitation.

Les services de police municipale / élus référents ainsi que les agents assermentés de l'Office National des Forêts sont chargés d'effectuer les contrôles nécessaires pour s'assurer de la bonne réalisation ces obligations. Ces contrôles peuvent être suivis d'une procédure administrative ou pénale.

Vous pouvez télécharger la cartographie des secteurs sur lesquels s'applique cette réglementation, sur le site de la préfecture : <https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr>.

Vous pouvez consulter les textes réglementaires ainsi que les modalités pratiques du débroussaillage sur le site www.prevention-incendie66.com

Flashez-moi
pour en savoir +



APPEL À BÉNÉVOLES RÉSERVE INTERCOMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Plus d'informations et inscriptions :

✉ agenda21@port-vendres.com

☎ 04 68 82 60 91



MÉDIATHÈQUE BANYULS-SUR-MER

Horaires :

Mardi : 9h - 13h

Mercredi : 14h - 18h

Vendredi : 14h - 18h

Samedi : 9h - 13h



ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS
9 rue Jules Ferry 66650 Banyuls-sur-Mer

DÉMARCHE QUALITÉ

DÉMARCHE DE PROGRÈS : OBTENTION DU RENOUVELLEMENT DE LA MARQUE QUALITÉ TOURISME POUR L'OFFICE DE TOURISME

En mars dernier, l'Office de Tourisme a été audité et a obtenu le renouvellement de la Marque Qualité Tourisme. Une distinction nationale valable 5 ans et obtenue suite à un audit complet répondant à 188 critères très précis. Nous avons obtenu notre première marque en 2015.

Un score de 85% de réponses positives aux différents critères devait être obtenu pour se voir conserver la précieuse marque, nous avons obtenu plus de 95% ! L'ensemble des services de l'Office de Tourisme ont été évalués.

Cette certification, qui englobe les marques « Qualité Tourisme Occitanie – Sud de France » et « Qualité Tourisme National » ainsi que notre résultat à l'audit, permet à notre office de Tourisme de se positionner dans le Top 3 des Offices de Tourisme marqués du département.

L'ensemble de l'équipe se mobilise pour vous fournir un accueil de qualité et des prestations personnalisées afin de vous permettre de découvrir notre territoire. Nous sommes à l'écoute de vos besoins et nous souhaitons vous accompagner au mieux dans vos démarches.

L'enjeu maintenant est de conserver ce niveau d'excellence à travers nos engagements clients et la réussite de nos audits mystères durant les 5 prochaines années.

Pari gagné pour l'équipe de l'OT.



PATRICIA CORTÈS
CONSEILLÈRE EN SÉJOUR
GUIDE TOURISTIQUE

CHEYENNE BUFFET
CONSEILLÈRE EN SÉJOUR
SECRÉTARIAT

ANTOINE MASCUÑANO
DIRECTEUR EPIC
OFFICE DE TOURISME



LAURENT NYILASI
WEB MARKETING / COMMUNICATION
REGISSEUR VENTE DE PRODUITS

GAËLLE GIRONELLA
ADJOINTE DE DIRECTION
RESSOURCES HUMAINES



SOPHIE ONIEVA
RESPONSABLE ACCUEIL
CONSEILLÈRE EN SÉJOUR

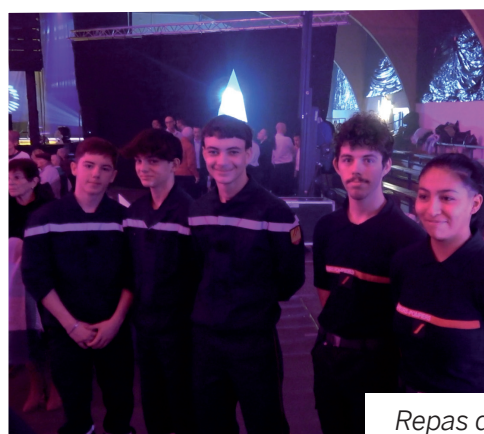
CAROLE LAFUE
RESPONSABLE
PÔLE COMMUNICATION

LAURA HEBERT
RÉFÉRENTE QUALITÉ
SECRÉTARIAT / COMPTABILITÉ

RETOUR EN IMAGES



Cérémonie des vœux 2023



Repas des aînés



RETOUR EN IMAGES



Banyuls fait son Carnaval



Carnaval des Maternelles



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Union des Commerçants et Artisans de Banyuls !



Jeudi 16 mars s'est tenue l'assemblée générale de l'UCAB (Union des Commerçants et Artisans de Banyuls) en présence de Jean-Michel Solé, Maire de la ville, des élus de la CCI, de la vice présidente de la FDAC, du président de la CPME et des partenaires.

Après le bilan moral et financier de l'année 2022, la présidente, Sophie Serradell, a présenté les projets pour 2023. L'association organisera 2 tombolas : la première à Pâques et la deuxième à l'automne. Ces tombolas ont pour but d'augmenter la trésorerie de l'association afin d'organiser des animations sur le mois de décembre dans le cœur du village. Des grilles seront disponibles sur les comptoirs des

adhérents, il sera possible d'acheter un ticket à 2€.

A gagner : 1.000€ de bons d'achat Fédébon.

Le premier samedi de septembre, l'association prévoit de faire la 2ème Fête de fin d'été. Au programme : braderie des commerçants, repas tiré du sac à partager dans les rues du village, animations musicales, concours d'aïoli, apéro-mix... Tous les adhérents, et toutes les associations de Banyuls peuvent proposer des idées ou organiser un événement qui viendra étoffer cette fête. Vous pouvez contacter l'association par mail ucabanyuls@gmail.com

La tombola gratuite des commerçants avec présence obligatoire au tirage au sort sera reconduite en fin d'année. Le jeu de Noël et le spectacle pour les enfants sont aussi au programme pour le mois de décembre.

L'UCAB réunit les Commerçants, Cavistes, Artistes, Artisans, Agriculteurs de Banyuls.

Les adhésions 2023 sont ouvertes. Vous pouvez contacter l'association par mail : ucabanyuls@gmail.com pour avoir le bulletin d'adhésion.

Banyuls Danse a brillé au Concours de la CND régional Occitanie Méditerranée !

Les danseuses de Banyuls Danse ont été bien récompensées ce week-end du 7 et 8 mars à Carcassonne.



Un Magnifique palmarès pour cette année !

En chorégraphie

Imposée ModernJazz :

Catégorie Préparatoire A

Sara Garcia: 2^{ème} prix

Catégorie 1

Lou Valenzuela : 1^{er} Prix Régional

En chorégraphie Libre ModernJazz :

Catégorie 3 :

Lénaïg Rivoal : 2^{ème} Prix Régional

Amalia Canier : 1^{er} Prix Régional

Anna Fabre: 1^{er} Prix National reclassée en Pratique Amateur Avancée (PAA)

Thais Delmas : 1^{er} Prix National à l'Unanimité reclassée en Pratique Amateur Avancée (PAA)

Un grand bravo à Thais qui part pour la 3ème fois en National. Après Bordeaux, Montpellier, c'est partie pour Angers en Mai prochain.

Mais cette fois elle ne sera pas toute seule, Anna sera là aussi pour représenter Banyuls et la région Occitanie, avec une pression supplémentaire car elles seront en catégorie PAA, c'est à dire en concurrence avec des danseuses de grandes écoles de formation et conservatoires.

Leur professeur Florence Fabre Brazeau de Modernjazz est très fière des progrès de ses danseuses et ravie car ces élèves de Cabestany qui pour la plupart débutaient en concours, ont aussi obtenu de très beaux résultats dont Emma Heugebaert qui avec son 1^{er} prix ainsi que Laurine Lafage avec son 1^{er} prix à l'Unanimité en catégorie Préparatoire B, auront aussi la chance de participer au Concours National à Angers.

Le club de pétanque de Banyuls-sur-Mer se nomme Petanqueurs Cru Banyuls (PCB)

et compte dans ses rangs 92 licenciés et une quarantaine de cartes de membres bienfaiteurs, le club dépend de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal..



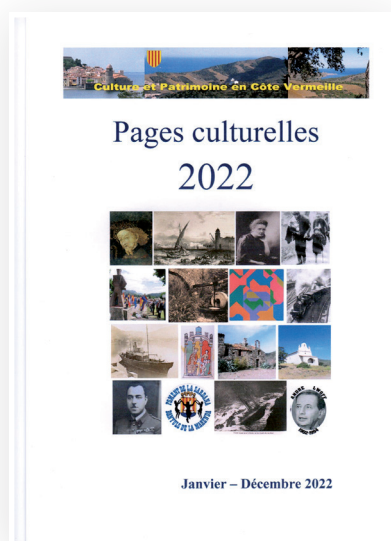
Le Club est dirigé par Jean-claude Merieux assisté d'une quinzaine de bénévoles. nous pratiquons notre activité sur

2 sites mis à notre disposition par la municipalité que nous remercions encore dans son implication. De mi-octobre à fin avril, nous sommes à la basse (à côté du camping) le reste du temps nous sommes sur le front de mer à la PHINE. nous disposons sur chaque site de 27 jeux (dont 6 dans le couvert à la Basse). Du côté compétition, nous participons aux préqualifications pour les différents championnats de France, 6 équipes engagées dans les championnats des clubs, 1 équipe engagée dans la coupe de France. De plus nous avons porté le nombre de concours officiels se déroulant à Banyuls de 3 à 9 en 2023. Pour nos amis vacanciers, nous organisons en juillet et août 3 concours hebdomadaires ouverts à tous. Les lundis soir à 21h00 Doublette mixte (1 triplette par mois), les mercredis à 15h00 Doublette à la mée, les vendredis à 21h00 Doublettes formées.

Venez nous rejoindre !

Contact 06 72 79 23 27

Le recueil des Pages culturelles de Culture et Patrimoine en Côte Vermeille



L'association Culture et Patrimoine en Côte Vermeille, bien connue des Banyulencs pour ses conférences mensuelles – la dernière en date La rafle des juifs étrangers en 1942 dans le département présentée par l'historien Georges Sentis a rassemblé plus

d'une centaine de personnes- a pour ambition de toucher le plus large public. C'est le sens des Pages culturelles qui sont adressées à ses adhérents tout au long de l'année depuis la pandémie du Covid 19. Pour la troisième année consécutive, le recueil de ces Pages culturelles a été édité et offert aux adhérents -inclus dans la cotisation à l'association. Cette revue s'installe ainsi comme un élément incontournable de la vie culturelle de la commune. Les lecteurs pourront aussi retrouver les Pages culturelles 2022 à la toute nouvelle médiathèque municipale de Banyuls-sur-Mer, à la Médiathèque de Port-Vendres et à celle de Collioure, et les plus jeunes au Centre de documentation du Collège de Port-Vendres et au CDI du Lycée d'Argelès.

« Le groupe pense, sent, et agit tout autrement que ne feraient ses membres s'ils étaient isolés » Émile Durkheim. Alors rejoignez Culture et Patrimoine en Côte Vermeille !

Contact : cpcv66650@gmail.com

Blog : <http://patrimoine66.canalblog.com>



Connaissez-vous l'AsAME, Association des Amis de la mer et des Eaux de Banyuls-sur-Mer ?



Fondée en 1985 par Jacques Centelles, banyulenc et marin au Labo, avec sa bande de copains amoureux de Banyuls et de la mer, elle a pour buts : la protection des ressources aquatiques, la vulgarisation d'ouvrages et d'articles sur les techniques de pêche en Méditerranée, la mise en valeur et protection du patrimoine maritime, les échanges culturels, scientifiques, et techniques.

Pour ce, l'AsAME est jumelée avec L'AGAM (Associacio Gironina dels Amics del Mar) depuis 1985, ce qui en fait une association transfrontalière qui publie depuis 1987, avec les gironins, un bulletin commun l'EXOCETUS VOLITANS journal bilingue catalan français, aux articles différents pour chacune des associations.

Les 200 membres de l'AsAME bénéficient d'une conférence trimestrielle, d'une sortie culturelle au printemps et à l'automne : en 2022, découverte de Banyoles et Bésalu et immersion dans le monde romain à Narbo Via et Amphoralis, et se régalaient d'une traditionnelle bullinada d'anguilles en octobre, (cette année le 21) précédée d'une conférence.

Dernière activité en date : conférence - dégustation d'huitres, le 16 mars. Deux huitres par personne et par région (Leucate, Arcachon, Marennes-Oléron, Bretagne, Normandie et 2 Gillaudeau) ont permis un tour des côtes, des terroirs, des savoir-faire ostréicoles, grâce à un conférencier et à la dégustation. Des informations, des conseils et un délice accompagné d'un muscat sec Vve Banyuls de l'Etoile et d'un cake au citron maison. Merci à nos poissonniers banyulencs Richard et Armand et à Patrick Boudet, conférencier.

Enfin, l'AsAME a un rôle très officiel puisqu'elle siège au conseil consultatif de la réserve Cerdère Banyuls ainsi qu'au conseil de gestion du parc naturel du golfe du Lion depuis leur création ; travail important pour les membres du bureau.

L'AsAME subit comme toutes les associations de bénévoles le phénomène du vieillissement des adhérents. Les derniers membres fondateurs ont quitté le bureau l'an dernier, et notre rubrique nécrologique s'étoffe. Mais les jeunes arrivent et ont des idées... Si vous voulez les rejoindre, adhérer ou entrer au bureau, il suffit de nous contacter, nous serons très heureux de vous accueillir.

Contact : Mme Lecomte - civelle66@gmail.com

BUDGET 2023 : PAS D'AUGMENTATION D'IMPOT, MAIS...

Lors du conseil municipal du 6 avril, M. le Maire l'a clamé haut et fort : « cette année encore, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition ». Alors, **certes, les taux pour les taxes du foncier bâti, foncier non-bâti et pour la taxe d'habitation resteront identiques. MAIS... dans le même temps, TOUS les tarifs d'occupation du domaine public à Banyuls sur Mer augmenteront de 6% en moyenne.** Les terrasses de cafés, l'installation d'échafaudages ou de bennes de chantier coûteront donc plus cher aux commerçants, artisans et entrepreneurs, déjà confrontés à la hausse du coût des matières premières et de l'énergie. Avaient-ils vraiment besoin de cela ? Est-ce ainsi que la commune de Banyuls veut soutenir son activité économique ? De **même**, M. le Maire n'augmente pas les taux, mais il maintient (évidemment !), **ses parkings payants.** Les foyers Banyulencs (dont 16% sont considérés par l'Insee comme « pauvres »), déjà en proie à la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie, avaient-ils besoin de cela ?

BUDGET 2023 : DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT A QUASI +16% !

Le budget 2023 de notre commune prévoit une hausse des dépenses de fonctionnement de +15,87% (soit 1 million d'euros). Pour info, elles avaient déjà augmenté de +9,7% entre 2022 et 2023. Alors, certes, notre commune doit faire face à une forte augmentation du prix de l'énergie... Mais il n'en reste pas moins que **les charges de personnel, à elles seules, augmenteront de +9,12%, alors qu'elles avaient déjà enregistré une hausse de +6% l'an dernier.** Mais M. le Maire le promet : toutes ces dépenses sont « issues d'éléments conjoncturels qui ne peuvent pas être maîtrisés par la ville ». Il cite alors l'augmentation du point d'indice, l'avancement des employés... et un autre phénomène : « le doublon de l'encadrement ». Autrement dit l'augmentation du nombre de cadres qui officient à la mairie : un événement rendu inévitable, dicit le Maire, pour préparer le départ en retraite de certains employés, mais aussi pour « professionnaliser » le travail fait en Mairie. Les employés municipaux apprécieront... En attendant, d'après le Ministère de l'Economie, **chaque Banyulenc paye 1371€/an pour les seules dépenses de fonctionnement de la commune... alors que la moyenne des villes de 3500 à 5000 habitants se situe à 948€...** A noter : ces derniers chiffres datent de 2021. Vu ce que M. le Maire nous a annoncé pour le budget 2023, nous ne risquons pas de perdre notre titre de champion des dépenses de fonctionnement !

Expression des élus d'opposition prévue par la Loi (article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Texte rédigé par Emmanuelle Fradet, Marc Marti et Myriam Manzananas-Nogues de la liste Ensemble Autrement !



Jusqu'à quand ?

Nous sommes face à des choix de civilisations, aussi bien pour l'organisation du troisième temps de notre vie, notre retraite, ou de la qualité de vie dans nos villes et nos villages.

Dans les 2 cas l'état se défait et plutôt que de faire cotiser les revenus financiers des grandes entreprises à la même hauteur que les salariés, préfère faire les poches des salariés ou des collectivités.

Cette attitude amène grande colère et grande mobilisation dans le pays autour des retraites.

En ce qui concerne les collectivités nous sommes loin d'un vaste mouvement de contestation. Et pourtant le poids de l'augmentation des matières premières, la non compensation des recettes de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation supprimées..., mettent les finances des collectivités, dont la nôtre, à rude épreuve.

Penser s'en sortir par l'amélioration des pratiques de gestion – dont je salue le travail des services municipaux- et la mise en place de services de plus en plus payants (comme le parking) ou la transformation et le renchérissement d'autres (le port, le camping...) n'est qu'une solution provisoire et contestable. Jusqu'où peut-elle aller ?

Fera-t-on payer aux personnes âgées l'installation de rampes ou aux familles celle de jeux d'enfants ? Il arrivera un moment où il faudra faire des choix draconiens et qui iront à l'inverse des besoins des banyulencs.

Il me semble que seule la mise en place d'une véritable démocratie participative et la co-construction – habitants/élus- d'une grande riposte peut nous permettre de sortir de l'ornière de l'étranglement.

Marie-Françoise Sanchez
pour le Groupe
"Banyuls Avenir Citoyen"



ON SORT !

MAI

Du 1^{er} au 15

Exposition Fetiye Boudevin & Céline Maroadon

Marcredi 3

Randonnée Familiale avec Banyuls Rando

2, 3, 4 & 6

Dégustation MonclubdeVin

Samedi 6

Conférence Walter Benjamin

7 & 9

Cérémonies Commémoratives

Dimanche 7

Concert L'heure musicale des amis d'Alain Marinaro

Mardi 9 & 23

Méditation et Bols Tibétains

Mercredi 10

Conférence Les mercredis de la connaissance

Vendredi 12

Conférence Culture et Patrimoine en Côte Vermeille
Les veillées d'antan

Lundi 15 & 22

Apéritif Vigneron proposé par l'Office de Tourisme

Du 16 au 30

Exposition Martine Taillant

Mercredi 17

Ciné du mois avec Cinémaginaire

Du 18 au 20

Festival Ascension Flamenca

Dimanche 21

Théâtre par la Compagnie Le Turutut

À partir du 23

Expo Plein Air Les 50 ans de la forêt de la Massane



**LES VISITES
GUIDÉES**
avec Patricia,
Guide de Pays

JUIN

Du 1^{er} au 15

Exposition Banyuls Images

Jeudi 1^{er}

Dégustation MonclubdeVin

Vendredi 2

Conférence Culture et Patrimoine en Côte Vermeille

Du 2 au 4 juin

Banyuls passe au vert

Dimanche 4

Concert L'heure musicale des amis d'Alain Marinaro

Mercredi 7

Conférence Les mercredis de la connaissance

Samedi 10

Spectacle fin d'année Atelier Théâtre Banyuls

Du 10 au 11

Gala Banyuls Danse

Lundi 12, 19 & 21

Apéritif Vigneron proposé par l'Office de Tourisme

Mardi 13 & 27

Méditation et Bols Tibétains

Jeudi 15

Dégustation MonclubdeVin

Du 15 juin au 29 octobre

Exposition Racoff Musée Maillol

Du 16 au 30

Exposition Sculptures & Aquarelles

Dimanche 18

Cérémonie Commémorative

Samedi 17 juin

1793 : La légende du Col de Banyuls
SwimRun Côte Vermeille

Mercredi 21 juin

Fête de la Musique

Vendredi 23

Focs de Sant Joan

Samedi 24

Récital de fin d'année de l'école de musique

Vendredi 30

Brocante
Concert L'heure musicale des amis d'Alain Marinaro

LES GRANDES DATES 2023

7 & 8 juillet

Festa Catalana

Jeudi 13 juillet

Banyuls s'illumine

Du 21 au 23 juillet

Festa del Puig del Mas

Du 28 au 29 juillet

Sous les galets le jazz

Du 18 au 22 août

Le Petit Festival

Du 23 au 27 août

Festa Major - Fête de Banyuls

Samedi 9 septembre

Forum des associations

Du 8 au 10 septembre

Les petits duos

Dimanche 17 septembre

Journée des écrivains

Dimanche 24 septembre

Madeloc Skytrail

Du 4 au 8 octobre

Vendanges en Fête

Décembre

Banyuls fête Noël !



**Retrouvez l'ensemble des
manifestations dans l'agenda**

WWW.BANYULS-SUR-MER.COM



**Inscrivez-vous à notre
newsletter pour ne manquer
aucune actualités !**

Programme non exhaustif et sous réserve de modifications.



MERCREDI 26 AVRIL

Inauguration

PUMPTRACK

Banyuls-sur-Mer



AU PROGRAMME :

Par BRAVEARTS :

De 10h à 12h, ATELIERS D'INITIATION

: SKATEBOARD

De 14h00 à 15h30, COURSE CHRONO PUMPTRACK, Skateboard et BMX

DEMONSTRATIONS DANSE :

De 10h à 12h, 14h à 16h

2 DÉMOS BREAK MERCENAIRES

par HAMID

DJ LEMOM

Par SKILLZ :

De 10h à 12h, 14h à 16h

ATELIERS D'INITIATION :

GRAFFITI SUR SUPPORT

MURAL, DANSE HIP HOP,

BREAKING, BEATBOX

Inauguration officielle par le Maire à 16h30 suivi d'un goûter offert par la municipalité.

Le parking devant le Pumptrack sera fermé au stationnement des véhicules.

Présence de food trucks sur place toute la journée.